

## LES RENDEZ-VOUS AVEC L'AUPAR

### Bulletin de Noël - Nouvel An :

- Compte rendu succinct de l'Assemblée Générale.
- Le bilan de la saison passée.
- Le résumé des décisions du conseil portuaire.
- L'annuaire des marées.

### Bulletin de Printemps :

- Les investissements programmés pour l'année en cours.
- Les nouvelles des pontons et autres informations.
- Le calendrier des manifestations nautiques.

### A vos agendas pour les incontournables :

- **28/05 au 30/05** : Ars - Rochefort - La Rochelle - Ars
- **17/06 au 20/06** : Ars - Boyardville - Saint Denis d'Oléron - Ars
- **14/07** Banc du Bucheron / Huîtres
- **25/07** Les OFNI (Objets Flottants non identifiés)
- **05/08** AG Suivie du traditionnel repas sur le port
- **26/08** Banc du Bucheron / Huîtres
- **09/09** Journée SNSM
- **15/09 au 19/09** Ars - Port Bourgenay - Ile d'Yeu - Ars

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

<b>Jehan WINCKLER</b>	Président d'honneur	
<b>Jean-Luc BENARD</b>	Président	06 85 07 59 20
<b>Emmanuel LENYS</b>	Vice-Président	06 09 42 68 44
<b>Frédéric TADDEÏ</b>	Trésorier	06 24 78 14 01
<b>Marie-Agnès TADDEÏ</b>	Trésorière adjointe	06 70 06 04 49
<b>Jean-Claude PERIN</b>	Secrétaire	06 62 09 86 31
<b>Isabelle GAU-VERDON</b>	Secrétaire adjointe	06 70 50 42 57
<b>Jean-Bernard ANSOUD</b>		06 11 39 15 26
<b>Christian BOYER</b>		06 08 54 75 69
<b>Bernard GAU-VERDON</b>		06 70 50 42 57
<b>Alain PROUST</b>		06 80 56 28 56
<b>Jérôme STOLL</b>		06 07 11 48 00



**USAGERS DU PORT D'ARS EN RÉ  
NE RESTEZ PAS ISOLÉS,  
REJOIGNEZ-NOUS !**

## *Pour dynamiser et optimiser les capacités d'accueil du port*

L'AUPAR est active pour obtenir :

- La création d'une zone de stockage à terre pour (+ ou - 50 bateaux en saison au port de la Criée),
- L'aménagement complet du chenal du curé avec catway pour (60 à 80 bateaux),
- L'entretien du Fier d'Ars, du chenal et des deux bassins, le retrait des anciens parcs ostréicoles abandonnés sources d'insécurité et de pollution.

L'AUPAR est membre de l'URCAN\*, de l'UNAP CM\*\* et de la FNPAM\*\*\* pour une cohérence d'actions et de communication de la filière nautique sur Ré, en Charente Maritime et sur notre façade atlantique et de méditerranée.

\*URCAN Union Rétaise des Clubs et Associations Nautiques.

\*\*UNAP CM Union Nationale des Associations de Plaisanciers de CM.

\*\*\*FNPAM Fédération Nationale des associations de Plaisanciers de l'Atlantique et de Méditerranée

## **BULLETIN D'ADHÉSION**

*A retourner avec le chèque de cotisation annuelle  
de 30 euros à l'ordre de l'AUPAR*

**Association des Usagers du Port d'Ars-en-Ré  
BP 22 - 17590 Ars-en-Ré - [aupar.info](http://aupar.info)**



# BULLETIN D'ADHÉSION à l'AUPAR\*

**ADHÉRENT : M. - M<sup>me</sup> - M<sup>lle</sup>**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse principale : .....

E-mail : .....

*(pour recevoir nos informations et messages sur l'actualité "plaisance")*

Tél. : .....

**Votre bateau :** Nom : ..... - Voilier  - Moteur

**Modèle :** ..... **Carburant :** Gazole  - Sans plomb

**Lieu** Port village  - Port nature

**d'amarrage :** Avant port  - Chenal du Curé

**Autre situation à décrire :** .....

**Cotisation annuelle 2021 : 30€**

par chèque à l'ordre de l'A.U.P.A.R.

Date : ..... Signature :

Pour contacter l'AUPAR : B.P. 22 - 17590 Ars-en-Ré - aupar.ars@gmail.com

\* Association déclarée selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1920

Publiée au J.O de la République Française du 32 mai 1989 n° 22

## Objectifs de l'AUPAR

**Grouper ses adhérents sur des sujets partagés pour :**

- Optimiser les capacités d'accueil et d'utilisation du port d'Ars-en-Ré
- Promouvoir la plaisance dans le respect du milieu
- Valoriser l'environnement portuaire
- Protéger le charme du Fier d'Ars-en-Ré
- Être une force de proposition par un partenariat actif avec les autorités en charge du port

Extrait des statuts (disponibles sur [aupar.info](http://aupar.info))

### 1. Concernant le port et la navigation :

Recueillir les avis des adhérents sur tous les problèmes les concernant et les transmettre aux autorités compétentes,

Dans toute la mesure du possible, s'intéresser et participer à la gestion du port en relation avec le gestionnaire du port et chercher avec lui les moyens d'en optimiser la capacité et le fonctionnement, Surveiller l'évolution des conditions d'accès au port et des conditions de navigation dans le Fier d'Ars en Ré,

Participer ou s'intéresser aux travaux de toutes les associations, collectivités locales ou territoriales, organisation quelle qu'elle soit, en relation avec la mer et la navigation, Recueillir et diffuser toutes informations concernant le nautisme et la législation liée à la navigation,

### 2. Concernant l'environnement :

Examiner et étudier les problèmes d'environnement et de protection de la nature correspondants, en particulier ceux concernant :

La lutte contre l'invasement du Fier d'Ars en Ré et son ensablement (dragage et fascinage des chenaux et canaux divers etc.

La lutte contre la pollution maritime et côtière, ainsi que la surveillance des effluents divers,

La défense des côtes du Fier, levées et digues,

L'entretien des chenaux d'accès au port d'Ars en Ré, à travers le Fier et dans les passes extérieures au Bûcheron et alentours et celui des bassins du port d'Ars en Ré,

L'amélioration de la sécurité de la navigation dans les dits chenaux d'accès au port d'Ars en Ré Sensibiliser les élus locaux sur ces problèmes et les aider à mettre en œuvre les solutions retenues. Plus généralement, aider la commune d'Ars en Ré et la partie nord du canton dans le sens le plus large, à prendre en compte les aspects de protection de la nature et de l'environnement de ce secteur sensible, dans toutes les décisions ou ces problèmes peuvent survenir.

### 3. Concernant les adhérents :

Trouver parmi eux les plus disponibles et les plus volontaires pour se mettre au service de l'association et plus particulièrement s'engager dans le conseil d'administration, Favoriser les rencontres et l'entraide entre membres adhérents, Leur offrir des moments de détente et de fête